

devait ratifier le traité de Boulogne, et pour porter à ce prince le collier de Saint-Michel. Ce fut dans cette ambassade que le Maréchal reçut l'ordre de la jarretière, distinction qui pendant ce règne n'avait été donnée qu'au Roi et au Connétable.

A la mort de son maître, Jacques d'Albon s'unit étroitement avec François de Guise et le Connétable de Montmorenci. Pour sceller cette union avec le chef de la maison de Lorraine, Saint-André lui proposa la main de sa fille unique pour un de ses fils. Mais cette alliance ne put avoir lieu, la fille du maréchal étant morte avant d'être nubile. Telle fut l'origine du fameux triumvirat qui, pour but principal, se proposa la destruction de l'hérésie. Catherine de Médicis, effrayée de la puissance de ces trois chefs aussi habiles qu'audacieux, essaya de les diviser. Elle donna l'ordre au Maréchal de retourner dans le Lyonnais pour y remplir ses fonctions de gouverneur ; mais il sentait si bien sa force qu'il répondit à cet ordre par un refus formel, alléguant que les devoirs de sa charge l'obligeaient à veiller à la personne du jeune Roi en tutelle. Ce ne fut que plus tard qu'il se rendit de son plein gré dans son gouvernement.

« Les Huguenots le haïssoient fort, dit Brantôme, et l'appeloient « l'arquebusier de Ponant et n'eussent sceu dire bien au vray « pourquoi. »

On sait quelles furent les suites du déplorable massacre de Vassi, le Maréchal ne tarda pas à quitter Lyon pour marcher contre les protestants ; après les avoir battus en Champagne, il força le prince de Condé à lever le siège de Corbeil et le poursuivit jusque dans les plaines de Dreux. « Je tiens de bon lieu, « dit Brantôme, que ce fut lui qui régla l'ordre de la bataille. » On sait comment il y périt après avoir fait des prodiges de valeur. Un gentilhomme huguenot, nommé Bobigny, qui l'avait fait prisonnier, l'ayant reconnu, « lui donna un coup de pistolet « par la teste dont il tomba mort par terre. » « Le Mareschal « autrefois lui avoit fait déplaisir, voire mesme, disait-on, jouis- « soit de son bien par confiscation. »

Je n'ai indiqué que très-sommairement les principaux faits de la vie de Saint-André ; on pourrait les lire plus en détail dans